

Nourrissant & délicieux L'ICE CREAM GROPPI

Il est pasteurisé R.C. 76986

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

PHILIPPE & Co
GENÈVE

MAÎTRES HORLOGERS A GENÈVE

Hor
HOROVITZ & Cie
JOAILLIERS
Montres de Marque
29 Rue Chérif Pacha
ALEXANDRIE

Le LHOTSE est vaincu par les Suisses

La Nouvelle-Delhi, (AFP). — L'expédition suisse conduite par Egger a atteint le sommet de l'Everest à deux reprises et conquis pour la première fois le Lhotse, pic voisin de l'Everest, apprend-on de source officielle.

L'expédition qui avait demandé l'autorisation de faire l'ascension des deux pics s'est entourée depuis le début de sa tentative du plus grand secret.

Hier des rumeurs contradictoires circulaient et selon des informations de Kathmandou on pensait que l'expédition avait échoué en raison du mauvais temps. Mais des renseignements parvenus à la Nouvelle-Delhi annonçaient le succès de l'expédition.

Ernest Reiss et F. Luchainger ont atteint les premiers le sommet de l'Everest le 23 mai, en partant du camp 6. Puis Adolf Reiser et Von Gunten ont atteint une seconde fois le sommet le 24 mai. Le Lhotse a été conquis par Ernst Schmidt et Jurg Marmet le 18 mai, apprend-on de source officielle.

LA CONQUÊTE DU PIC

Le Lhotse est le plus haut pic qui restait encore à atteindre. Son altitude est de 28.300 pieds (8.631 mètres). L'année dernière une expédition conduite par Dyhrenfurth (d'origine suisse mais qui a pris la nationalité américaine) avait échoué.

Le succès de l'expédition suisse est d'autant plus remarquable qu'il a été tenté alors que la saison était difficile par suite d'une mousson précoce.

Les alpinistes suisses ont effectué leur exploit dans le plus grand mystère car depuis le début de l'expédition personne n'avait mentionné leur tentative sur le Lhotse.

SUISSE - EGYPTÉ Echanges culturels et interdépendances des civilisations

Dans le cycle des conférences organisées à l'Université de Genève sous les auspices du Centre de Recherches orientales de l'Université de la Société Suisse-Egypte, le Prof. Ahmed Fikry a donné mardi dernier à l'Aula de l'Université une conférence aussi remarquable de fonds que de forme sur « Les échanges culturels et l'interdépendance des civilisations ».

Le Prof. Fikry, conseiller culturel d'Égypte à Paris, qui revenait du Congrès de Palerme où il représentait son pays, a été reçu, au préalable, par le Sénat Universitaire qui lui offrit un portrait d'honneur. M. le Recteur de Ziegler, entouré des Doyens de chaque faculté, présenta en termes chaleureux l'hôte de l'Université et rappela la visite du Prof. Badawi, exprima les espoirs que ces rencontres autorisaient et célébraient l'Égypte et sa culture millénaire, remercia les promoteurs de ces conférences et s'associa à leurs vœux.

Voici ce que la « Tribune de Genève » écrivait au lendemain de la conférence du Prof. Ahmed Fikry:

« Invité par le Centre d'études orientales de l'Université et par la Société Suisse-Egypte, le professeur Ahmed Fikry, conseiller culturel à l'Ambassade d'Égypte à Paris, a donné mardi, en fin d'après-midi, à l'Aula de l'Université, une intéressante conférence intitulée « Échanges culturels et interdépendance des civilisations ». Introduit par le professeur Nagel, de la faculté de théologie, le conférencier a procédé à un vaste tour d'horizon destiné à montrer combien les civilisations passées, particulièrement celles du moyen-âge, se sont influencées réciproquement.

Naguère, les savants et les philosophes mettaient beaucoup d'insistance à étudier les « sources » des divers éléments constitutifs d'une civilisation, comme si l'on avait systématiquement et consciemment copié des modèles étrangers. Aujourd'hui, on est arrivé à une appréciation plus juste: il y a interdépendance des civilisations, lesquelles se sont réciproquement influencées tout en assimilant et en adaptant les emprunts au génie de chacune.

Le moyen-âge, fort heureusement désigné par le professeur Fikry comme une « époque d'universalité humaine », offre bien des exemples de cette forme d'interdépendance. C'est ainsi que l'on voit l'Arménie, pays à la rencontre de deux mondes, transmettre à l'Europe de nombreux apports, notamment de la voûte gothique. Dans bien d'autres domaines, l'Occident a puisé en abondance dans le patrimoine de l'Orient chrétien et musulman.

La civilisation musulmane elle-même n'est pas vraiment née, comme on l'a dit, de contacts avec les autres civilisations. Certes, elle était ouverte à toutes les influences, mais celles-ci ont toutes subi l'impression de l'Islam qui leur a donné son propre caractère en se les intégrant. Elle-même a exercé une puissante influence sur d'autres civilisations voisines ou postérieures. La Renaissance occidentale en a subi l'influence, car c'est par l'intermédiaire du monde musulman qu'ont été transmis à l'Europe bien des éléments de l'ancienne civilisation grecque. De même, c'est en grande partie grâce à des savants musulmans, notamment Avicenne, que la science occidentale a pu accomplir de si rapides progrès. Les apports arabes à la littérature occidentale sont également manifestes et l'on en découvre les traces jusqu'en plein XIXe siècle.

Le professeur Fikry recourut encore, à l'appui de sa thèse, à un autre exemple, celui de la Scandinavie, exemple particulièrement frappant au moyen-âge, époque à laquelle l'Occident connut son unité. Puis il conclut sur une note d'optimisme: aujourd'hui, dit-il, la voie est ouverte à une nouvelle unité qui, grâce aux contacts entre les civilisations, peut se renouveler constamment et de là peut surgir une meilleure coopération internationale ».

Toute la presse a souligné le succès et l'intérêt de l'exposé du Prof. Fikry et l'on espère avoir sous peu l'occasion de le reentendre à Genève. Il est certain d'y rencontrer une audience attentive et une sympathie motivée.

Les radicaux et les problèmes nationaux actuels

Le Comité directeur du Parti radical démocratique suisse, réuni sous la présidence du conseiller national E. Dietschi (Bale), a étudié, au cours de plusieurs séances, les problèmes nationaux et arrêté son attitude à leur égard.

En ce qui concerne la situation internationale, le comité directeur constate que la détente ex-térieure dans le conflit Est-Ouest n'a jusqu'ici apporté de solutions aux grands problèmes en suspens, ni allégé la tension idéologique entre le monde libre et le monde sous domination communiste, bien que le danger de l'ouverture d'hostilités générales semble pour l'instant avoir diminué, la tension subsiste sous forme d'une course aux armements et la possibilité de complications dangereuses demeure en divers points névralgiques. En Europe, la situation politico-militaire continue à être caractérisée par un déséquilibre des forces et l'influence de la situation politique est influencée de façon fâcheuse par l'échec des tentatives d'unification de l'Europe et par la nouvelle tactique de création de fronts populaires, adoptée par les communistes.

Le comité directeur, est convaincu que dans ces conditions, on ne saurait assumer la responsabilité de relâcher les efforts faits pour assurer, la protection de l'indépendance et de la neutralité de la Suisse, à l'égard de l'importation de l'évolution des événements.

Il est en même temps d'avis que, sans le moindre doute, notre pays doit continuer à contribuer activement à tous les efforts des organisations internationales pour assurer la collaboration économique, sociale et culturelle, ainsi qu'àider les œuvres de secours aux pays sous développés ou dans la misère, ainsi qu'en faveur des réfugiés, etc. Fidèle à la devise: « Neutralité et solidarité », la Suisse aura à l'avenir encore comme tâche de maintenir ses bons offices au service de la détente internationale et de l'élimination des foyers de conflit.

En relation avec la situation internationale de la Suisse, le comité directeur a étudié aussi les questions militaires qui font aujourd'hui l'objet de discussions. Il accueille avec satisfaction la décision du Conseil fédéral, d'accroître, par l'application d'un programme d'urgence la puissance défensive de notre armée, en respectant les principes traditionnels de notre défense nationale. La force de notre volonté de défense repose dans le service militaire général et obligatoire, sur le système des milices. Ce système, qui correspond à nos institutions libérales et démocratiques, a fait ses preuves et continue à garder toute sa valeur, même en l'ère atomique. Il s'agit toutefois nécessaire d'adapter l'organisation de notre défense nationale aux données de la guerre technique totale et de trouver, une doctrine qui tienne compte des conditions géographiques, économiques et sociales de la Suisse. Une politique militaire suisse claire et consciente de ses responsabilités pourra compter sur l'assentiment du peuple, dont la confiance en son armée est la condition première de sa volonté de résister et de son ardeur au combat, si l'heure de lutter doit sonner.

La dernière initiative Chervin, qui vise à soustraire à la confédération les moyens nécessaires et urgents pour posséder une défense nationale à la hauteur des exigences de notre époque, fait le jeu des ennemis de notre indépendance et lèse des intérêts nationaux d'importance vitale. Il convient donc de la repousser énergiquement.

Quant à la révision des finances fédérales, dont le régime nouveau doit entrer en vigueur en 1958, il convient de s'inspirer, de quelques principes définis. La volonté d'instituer un régime de longue durée pour les finances fédérales présuppose qu'un plan financier, général a été dressé. A cette fin, il convient de s'efforcer, de délimiter avec précision les tâches de la Confédération et les engagements financiers qui en découlent. Cela comporte notamment une réglementation précise des relations financières de la Confédération avec les cantons et des cantons entre eux. Il convient aussi de délimiter exactement les charges financières de la Confédération (agriculture, tourisme, aide aux exportations, etc.). Le programme d'ensemble doit aussi comprendre la solution des grands problèmes du trafic (construction de routes, existence assurée des chemins de fer encourage

A NEUCHÂTEL UN MUSÉE-SPECTACLE

A l'occasion du cinquantième de l'installation des anciennes collections ethnographiques de la Ville de Neuchâtel (datant de 1790) dans le bâtiment actuel et à l'occasion aussi de 165 ans de science ethnographique dans cette ville, les organisateurs du musée ont procédé à la modernisation des salles de l'ancien bâtiment en même temps qu'ils ont fait construire une aile nouvelle. Ils se sont efforcés d'associer deux types de musée aux fonctions très différentes: le musée statique et le musée dynamique.

Musée statique:

Il s'agit là de l'ancien bâtiment dont chaque salle est modernisée en vue d'une mise en valeur de l'objet à l'aide de tous les moyens que la technique nous donne aujourd'hui. Chaque salle correspond à un thème. Chaque thème comporte son style, également son architecture, même sa couleur, d'où la diversité des salles: l'Égypte pharaonique, la statuaire néo-africaine, la salle des bijoux, la salle mauritanienne — sorte de monographie qui raconte l'histoire d'un petit peuple. — la salle d'un métier, par exemple: le forgeron et ses œuvres, placés dans leur cadre social dix mille ans de continuité saharienne, etc.

Cette exécution nécessite une recherche très poussée dans les différents domaines du mobilier, de l'architecture, de l'éclairage, de la décoration, de la mise en place, il ne sera, en principe, plus déplacé pendant un certain nombre d'années. De plus, cela permet de ne présenter que les meilleures pièces de nos collections et de supprimer l'encombrement d'une surabondance de matériel.

Ce matériel prend place dans un magasin qui appartient au bloc « musée-dynamique ».

Dans le musée statique encore sont installés les services administratifs et éducatifs, ainsi que l'auditorium avec sa cabine de projection destinée aussi bien aux cours de l'Institut d'Ethnologie qu'à des conférences prévues pour le grand public.

Musée dynamique:

Il est conçu essentiellement pour les besoins des expositions itinérantes. Il dispose de l'outillage qui permet de réaliser l'une des fonctions importantes du musée: son rôle social et éducatif. Il comporte une salle d'exposition aveugle avec une galerie qui, elle, bénéficie de la lumière du jour à volonté, puis des ateliers de montage, de décoration, de menuiserie, des laboratoires d'enregistrement, de photographie, ainsi que des dépôts pour le mobilier. Ce mobilier est fait d'éléments standards qui se prêtent à de multiples combinaisons: vitrines-tables, vitrines verticales, simples panneaux, constructions en épis.

Dans la salle d'expositions, l'électricité est répartie selon les principes d'une scène de théâtre, qui permet d'utiliser les éléments d'une lumière diffuse auxquels s'ajoute, avec une très grande mobilité, l'éclairage de projecteurs et de spots.

Dans ce bloc du musée dynamique, un magasin a été construit en sous-sol pour pouvoir absorber 50.000 objets. Ce magasin a été pensé à la manière d'une bibliothèque de l'objet ou d'un magasin-exposition. Cela veut dire que des groupes d'étudiants, de techniciens, d'artistes, peuvent descendre dans le magasin où ils seront accueillis d'emblée par une atmosphère confortable — n'ayant aucun rapport avec l'aspect d'un entrepôt — par des tables de travail où ils pourront installer et consulter, examiner, photographier, dessiner les objets de leur choix. Ces objets sont classés de la même manière que des livres, à l'aide de fichiers analytiques et géographiques. Des panneaux mobiles comme des pages de livre —

LA SEMAINE EN SUISSE

LA SUISSE GAGNE LE GRAND PRIX EUROPEEN DE LA CHANSON

Jeu de nuit, à eu lieu au Kursaal de Lugano, la finale du grand prix européen de la chanson, de l'Eurovision 1958, auquel participaient la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, la Hollande et la Suisse, avec deux chanteurs. Ces chanteurs étaient interprétés par des artistes de réputation internationale, accompagnés par l'orchestre Radioso de Radio Monte-Ceneri et jugés par un jury comprenant deux représentants de chacun des pays participants. Ce grand prix s'est terminé par un succès suisse en ce sens que la chanson « Refrains » (musique de Géo Voumard et texte d'Emile Gardaz), interprétée par Lys Assia, a obtenu le nombre de points le plus élevé. La manifestation était organisée par Radio-Lugano et le service suisse de télévision. Le relié était assuré par les services de télévision de 10 pays européens et par de nombreux émetteurs de radio. Le spectacle télévisé a été transmis sur une distance de 5.800 kms. et pour son enregistrement, 16.000 kms. de câbles ont été mis à la disposition des services de télévision. Tous les services de télévision,

faissant partie du réseau de l'Eurovision ont annoncé que la réception de l'émission de la télévision suisse avait été parfaite.

LA SECONDE SUCRIERIE

Les Conseils d'Etat des cantons de Zurich, Schaffhouse et Thurgovie communiquent:

Le département fédéral de l'économie publique a récemment invité les gouvernements cantonaux à faire connaître leur attitude en ce qui concerne la construction d'une seconde sucrerie, dans l'intérêt de l'agriculture et d'un meilleur ravitaillement du pays en sucre en période de guerre. Lors des discussions relatives à cette seconde sucrerie, des opinions différentes ont déjà été émises quant au lieu d'établissement de cette entreprise. On a nommé, par exemple, Wil (Saint-Gall), la plaine de la Linth et également la vallée saint-galloise du Rhin. Les gouvernements des cantons de Zurich, Schaffhouse et Thurgovie tiennent à relever à ce propos que des considérations économiques, techniques et intéressant l'exploitation doivent entrer en considération pour déterminer le lieu de

construction d'une seconde sucrerie. Ces questions ne sont pas encore mises au point dans tous les détails et doivent encore être examinées soigneusement. La désignation d'un lieu est en conséquence prématurée dans les circonstances actuelles. Il faudrait mettre la pression à la seconde sucrerie sur les questions intéressantes tout le pays.

LES HOTES D'HONNEUR DU MEETING AERIEN DE ZURICH

Parmi les hôtes d'honneur du meeting aérien de Zurich, samedi et dimanche, figurant du côté suisse les Conseillers fédéraux Chaudet et Lepori, le chef de l'état-major général de Montmolin, le chef d'arme de l'aviation E. Primault, le directeur de l'office fédéral de l'air, M. Burkhard, le président de la commission fédérale de navigation aérienne M. A. Iten.

Parmi les hôtes étrangers, à côté des ambassadeurs et attachés de l'air accrédités à Berne, on notait les maréchaux Sir Dermot A. Doyle et Sir John Baker (Grande-Bretagne), le général Bailly, le secrétaire d'Etat Auguste Pinton et l'inspecteur général de l'aviation Bonafant (France), le général Jundhal, chef de l'aviation suédoise, accompagné du général Armann. Pour les Etats-Unis, le général Worstad, commandant en chef des forces de l'Otan, et le général Tunner, chef des forces aériennes en Europe. Enfin, le maréchal Rudenko, commandant en chef de l'aviation soviétique, le vice-ministre Kobzarev, et le constructeur des Tu-104, Markov.

Le théâtre de Molière, qui a déjà donné la pièce de Molière à Bâle et à Zurich, a terminé sa tournée officielle dans notre pays par la Suisse romande. Il a joué vendredi à Bienne, samedi à Lausanne, dimanche et lundi à Genève.

A L'O.M.S.

L'assemblée mondiale de la santé a décidé, à l'unanimité de supprimer les clauses relatives au contrôle sanitaire du pèlerinage annuel de la Mecque qui figurait jusqu'ici au règlement sanitaire international. L'assemblée a pris cette décision estimant que la station de quarantaine de Djeddah est pleinement en mesure de faire face à tous les problèmes relatifs à ce pèlerinage et que le gouvernement de l'Arabie Saoudite est également en mesure de s'occuper des problèmes posés par le dit pèlerinage à l'intérieur de son territoire.

Concours d'exécution musicale de Genève

De 1939 à 1955, 3.071 candidats de 53 pays différents ont participé aux 17 concours d'exécution musicale de Genève. 77 premiers prix et 175 seconds prix d'une valeur totale de Fr. suisses 120.375 ont été attribués aux lauréats.

Pour le concours qui aura lieu cette année du 2 septembre au 6 octobre, plus de 2.000 demandes et plus de 40 inscriptions de 11 pays différents sont déjà arrivées au Secrétariat.

DES ORAGES DEVASTATEURS

Les orages qui se sont abattus, mardi soir, sur la vallée de Délémont et les Franches-Montagnes ont causé de gros dégâts, surtout à Courlaivre et à Courtetelle.

A Courlaivre, la masse de boue avait une épaisseur de 20 à 30 centimètres et il fallut de longues heures pour remettre les usines Condor en état. Toutefois, le travail n'a pas été interrompu. Des dégâts ont aussi été causés aux installations de signalisation et de transmission de la gare de Courlaivre, mais le trafic a pu être maintenu normalement sur la ligne Délémont - Porrentruy. Les dégâts causés aux cultures sont considérables. En outre, nombre de caves ont été inondées dans plusieurs villages.

A Délémont, quatre cents pousins d'un parc avicole ont péri noyés.

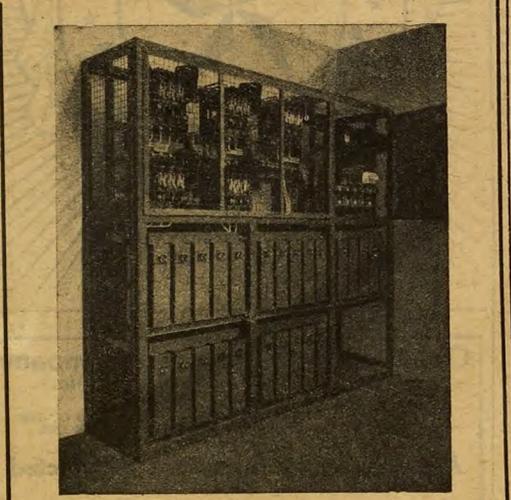
Devant l'étendue des dégâts causés aux bâtiments et aux cultures, qui atteignent plusieurs centaines de milliers de francs, M. Ackermann, député conservateur jurassien, a déposé une demande d'interpellation sur le bureau du Grand Conseil bernois, pour savoir si le Conseil exécutif était disposé à examiner de quelle manière celui-ci pourrait venir en aide aux sinistrés.

LA COMEDIE FRANÇAISE A BERNE

La Comédie Française a inter-prété jeudi soir, au Théâtre municipal de Berne, la dernière oeuvre d'Henry de Montherlant, « Port Royal ». Une salle enthousiaste a manifesté par de nombreux rappels l'admiration qu'elle lui avait pu normale-ment prétendre.

Est répétée suisse, au sein du présent arrêté fédéral, toute personne physique dont la nationalité suisse est établie aussi bien à la date du dommage qu'à celle où l'aide est accordée, et toute ancienne suisse qui depuis le dommage, a été réinté-grée dans la nationalité suisse.

L'aide n'est pour but notamment de donner, aux plus âgés des Suisses les moyens nécessaires à leur entraînement, d'assister les personnes aptes au travail dans leurs efforts en vue de recréer



Condensateurs électriques:

- Installations automatiques pour l'amélioration du cos φ
- pour lampes fluorescentes
- pour appareils électriques
- pour émetteurs

Condensateurs Fribourg S.A.

Représentation pour l'Egypte:

THE MIDDLE EAST TECHNICAL OFFICE

15 rue Toussoum
ALEXANDRIE

Aide extraordinaire aux Suisses de l'étranger et aux rapatriés victimes de la guerre

Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'accepter un nouvel arrêté fédéral concernant une aide extraordinaire aux Suisses à l'étranger et aux rapatriés victimes de la guerre.

Les Suisses établis à l'étranger, ou rentrés au pays peuvent obtenir une aide extraordinaire de la Confédération s'ils sont dans le besoin pour avoir, par suite du conflit mondial de 1939 à 1945 ou de mesures politiques ou économiques prises par des autorités étrangères en corrélation avec cette guerre.

a) perdu en tout ou en partie la situation qu'ils avaient auparavant, ou

b) subi des atteintes à l'intégrité corporelle, par suite desquelles leur capacité de gagner leur vie a été réduite, ou

c) perdu leur soutien ou été privés, de ce chef, de la possibilité de se créer la situation à laquelle ils auraient pu normalement prétendre.

Est répétée suisse, au sein du présent arrêté fédéral, toute personne physique dont la nationalité suisse est établie aussi bien à la date du dommage qu'à celle où l'aide est accordée, et toute ancienne suisse qui depuis le dommage, a été réinté-grée dans la nationalité suisse.

L'aide n'est pour but notamment de donner, aux plus âgés des Suisses les moyens nécessaires à leur entraînement, d'assister les personnes aptes au travail dans leurs efforts en vue de recréer

ou d'assurer leur situation et de faciliter la formation professionnelle des jeunes.

En principe, elle sera accordée sous forme d'une allocation unique, d'une rente ou d'un prêt, une indemnité pour tort moral peut être octroyée. Une avance peut être accordée à l'intéressé titulaire d'une créance fondée sur un règlementation étrangère concernant les dommages de guerre ou un accord international aux indemnités de nationalisation.

Sous, d'une manière générale, exclus de l'aide:

Les doubles nationaux dont la nationalité étrangère est prépondérante, les personnes ayant pour gravement atteinte aux intérêts publics suisses, les personnes faisant l'objet d'une condamnation pénale exécutoire, en raison d'actes commis en relation avec l'aide extraordinaire aux Suisses à l'étranger et rapatriés victimes de la guerre.

Le montant destiné à l'aide institué par le présent arrêté est fixé à 121,5 millions de fr.

Une commission désignée par le Conseil fédéral, composée de 8 représentants de la Confédération et de 4 à 5 autres experts décide, conformément au présent arrêté et à l'ordonnance d'exécution, des prestations à verser dans chaque cas.

Ce nouvel arrêté fédéral est leur, entré en vigueur le 1er octobre 1957. Le message du conseil fédéral y relatif n'a pas encore été publié.

BELLES DENTS, FRAICHE HALÈTINE

Produit Suisse

BINACA

Pâte dentifrice

AU PALAIS FEDERAL

COMMISSION DU CONSEIL NATIONAL

La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de révision du régime des blés s'est réunie à Bâle, sous la présidence de M. Piot (Vaud), et en présence du conseiller fédéral Streuli.

Toutefois, elle estime qu'il y aura lieu de se prononcer au sujet des mesures concernant la meunerie seulement lors de la discussion de la future loi sur le blé.

CFF.

RESULTATS D'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER FEDERAUX EN MARS 1956

Les CFF ont transporté en mars 1956 18,1 millions de voyageurs, c'est-à-dire 200.000 de plus qu'en mars 1955.

CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Le conseil fédéral demande à l'Assemblée fédérale de voter des crédits supplémentaires pour 1956 première série, et l'ouverture de crédits supplémentaires s'élevant à 14.787.046 francs pour le budget financier et à 2.900.000 francs pour le budget des P.T.T.

LE CONSEIL FEDERAL RECOIT UNE DELEGATION GRISONNE

Le 18 mai 1956 une délégation du Conseil fédéral, composée de MM. Streuli, vice-président, et des conseillers fédéraux Etter et Hollenstein a reçu une délégation du Petit Conseil des Grisons.

SWISSAIR

LA SWISSAIR COMMANDE DES « CONVAIR »

Le conseil d'administration de la Swissair a décidé de commander trois Convair « Metropolitan » supplémentaires, portant ainsi à onze le nombre de ces appareils.

Dans nos Cantons

APPENZEL

L'ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DU STOSS

Comme chaque année, les habitants des Rhodés-Intérieures se sont rendus, par un temps variable, au Stoss pour commémorer l'anniversaire de la victoire que remportèrent les Appenzellois, conduits par le comte Rodolphe

TYPALDOS LINES

Service bi-mensuel pour passagers par le s/s « AEGAEON » pour RHODES - PIREE - CORFOU BRINDISI - VENISE - DUBROVNIK

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

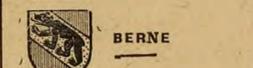
(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse, - N.S.H. - S.P.L. - S.S.O. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse).

de Werdenberg, sur les Autrichiens dirigés par le duc Frédéric. La procession comprenant les membres du clergé et des autorités a quitté la cure d'Appenzell pour se rendre à la chapelle du Stoss où fut célébré un service divin, par le curé Baumgartner, de Schwyz. La procession est redescendue à Appenzell.



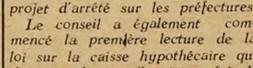
GRAND CONSEIL DE BALE-CAMPAGNE

Le grand conseil de Bale-Campagne a approuvé le principe de la construction d'un nouveau bâtiment administratif à Liestal et voté la reconduction de la convention avec Bale-Ville relative aux écoles de Bale-Campagne.



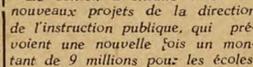
GRAND CONSEIL BERNOIS

Le Grand conseil s'est occupé des affaires de la direction des finances. Il a approuvé notamment l'acquisition de 930 nouvelles actions à la Suisseair pour 325.000 francs.



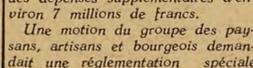
GRAND CONSEIL DE GENEVE

Le Grand conseil de Genève a confié à l'examen de commissions plusieurs projets de lois notamment sur l'imposition des véhicules à moteur et sur l'acte cantonal aux vieillards et survivants.



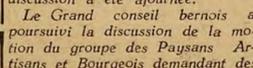
GRAND CONSEIL LUCERNOIS

En réponse à une interpellation sur le manque de domestiques de campagne, le chef du département de l'économie publique a fait remarquer que 1.350 étrangers ont été employés par l'agriculture lucernoise en 1955.



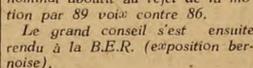
ELECTIONS AU GRAND CONSEIL URANAIS

Les élections au Grand conseil uranais ont eu lieu pour quatre nouvelles années. Le conseil compte comme auparavant 54 membres.



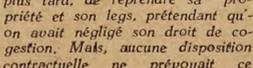
EBOULEMENT

Un gros éboulement s'est produit dans la vallée de la Lizerne, dans le Valais central. La coulée de boue et de terre a coupé la route conduisant aux Mayens de Montelon et arraché la conduite d'eau potable alimentant les localités d'Ardon, Vetroz et Conthey.



L'EXPORTATION HORLOGERE DURANT LE PREMIER TRIMESTRE 1956

Suivant l'évolution générale du commerce extérieur de la Suisse, les exportations horlogères ont enregistré une heureuse extension au cours du premier trimestre de 1956.

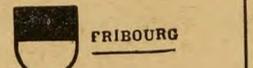


GRAND CONSEIL VAUDOIS

Le Grand conseil vaudois a voté un crédit de 70.000 francs pour la réorganisation des moyens de transport du département des travaux publics et un crédit de 74.000 francs pour la construction d'une toiture qui abritera à Avenches les thermes romains découvertes en 1955.

que la dame en question avait fait était irréalisable. La bonne volonté de la Croix-Rouge à édifier ce home n'est pas mise en doute.

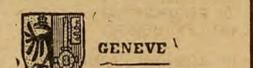
Le procès, engagé par la donatrice, fut porté devant la cour suprême du canton de Berne. La plaignante fut déboutée en tous points par la première chambre civile, car elle ne put apporter aucune preuve à ses affirmations.



SA QUATORZIEME CONDAMNATION

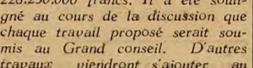
Le tribunal criminel de la Sarine a condamné pour la 14ème fois un récidiviste actuellement interné au pénitencier de Bellechasse. Il lui a appliqué une peine de 15 mois de réclusion sans sursis.

Il avait acheté à crédit du mobilier pour 2.149 francs payable par acomptes et sous réserve de propriété. Il le revendit pour 450 francs sans rien rembourser au vendeur.



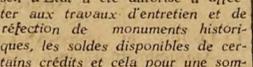
LE MAINTIEN DES USINES D'EMS

Le conseil d'administration de la chimie du bois S.A. s'est réuni en présence de deux représentants du gouvernement du canton des Grisons. Il a publié un communiqué, après examen de la situation résultant de la décision populaire du 13 mai au sujet de l'arrêté fédéral concernant des mesures pour encourager l'économie du canton des Grisons au moyen d'une aide à la S.A. pour la saccharification du bois à Domat/Ems.



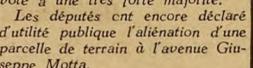
THEATRE MUNICIPAL DE SAINT-GALL

Le Théâtre municipal de St-Gall a clos sa saison 1954/55 par un déficit de 47.342 francs. 364 représentations ont été données. On a joué 158 fois des oeuvres dramatiques, 39 fois des opéras et 127 fois des opérettes.



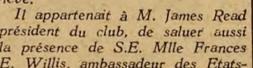
LE FESTIVAL CINEMATOGRAPHIQUE DE LOCARNO RENOUEVE EN 1957

Le comité d'organisation du festival de Locarno, à la suite du conflit en cours entre les loueurs de films suisses et les producteurs d'Italie, de France et d'Allemagne a décidé de renoncer à l'organisation du festival de cette année, mais a posé sa candidature pour 1957.



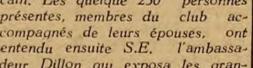
ACTE SACRILEGE

Un sacrilège sans précédent dans l'histoire tessinoise a été commis par un ou des inconnus dans la région de Locarno. Une petite statue de la Madone de Lourdes, qui se trouvait sur un rocher près de Fregra, a été déboulonnée et jetée dans le ravin.



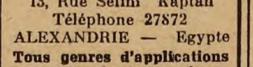
ELECTIONS AU GRAND CONSEIL URANAIS

Les élections au Grand conseil uranais ont eu lieu pour quatre nouvelles années. Le conseil compte comme auparavant 54 membres.



EBOULEMENT

Un gros éboulement s'est produit dans la vallée de la Lizerne, dans le Valais central. La coulée de boue et de terre a coupé la route conduisant aux Mayens de Montelon et arraché la conduite d'eau potable alimentant les localités d'Ardon, Vetroz et Conthey.



L'EXPORTATION HORLOGERE DURANT LE PREMIER TRIMESTRE 1956

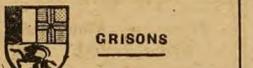
Suivant l'évolution générale du commerce extérieur de la Suisse, les exportations horlogères ont enregistré une heureuse extension au cours du premier trimestre de 1956.

Il définit les objectifs fondamentaux qui intéressent également la politique intérieure et la politique extérieure des Etats-Unis: sauvegarde de la paix, maintien de la liberté comme condition essentielle de la paix, prospérité économique et enfin fidélité au principe d'unité.

Mlle Frances Willis, ambassadeur à Berne, a pris à son tour la parole pour féliciter le club américain de Genève et lui souhaiter plein succès pour les années à venir.

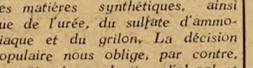
LA QUESTION DU CONTROLE AU MOYEN-ORIENT DES STUPEFIANTS

La délégation de l'Egypte à la commission des stupéfiants, a présenté à cette commission une proposition tendant à la création d'un bureau régional des Nations Unies pour le contrôle des stupéfiants au Moyen-Orient.



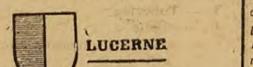
LE MAINTIEN DES USINES D'EMS

Le conseil d'administration de la chimie du bois S.A. s'est réuni en présence de deux représentants du gouvernement du canton des Grisons. Il a publié un communiqué, après examen de la situation résultant de la décision populaire du 13 mai au sujet de l'arrêté fédéral concernant des mesures pour encourager l'économie du canton des Grisons au moyen d'une aide à la S.A. pour la saccharification du bois à Domat/Ems.



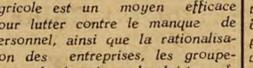
THEATRE MUNICIPAL DE SAINT-GALL

Le Théâtre municipal de St-Gall a clos sa saison 1954/55 par un déficit de 47.342 francs. 364 représentations ont été données. On a joué 158 fois des oeuvres dramatiques, 39 fois des opéras et 127 fois des opérettes.



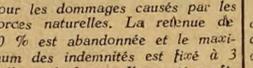
LE FESTIVAL CINEMATOGRAPHIQUE DE LOCARNO RENOUEVE EN 1957

Le comité d'organisation du festival de Locarno, à la suite du conflit en cours entre les loueurs de films suisses et les producteurs d'Italie, de France et d'Allemagne a décidé de renoncer à l'organisation du festival de cette année, mais a posé sa candidature pour 1957.



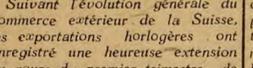
ACTE SACRILEGE

Un sacrilège sans précédent dans l'histoire tessinoise a été commis par un ou des inconnus dans la région de Locarno. Une petite statue de la Madone de Lourdes, qui se trouvait sur un rocher près de Fregra, a été déboulonnée et jetée dans le ravin.



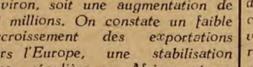
ELECTIONS AU GRAND CONSEIL URANAIS

Les élections au Grand conseil uranais ont eu lieu pour quatre nouvelles années. Le conseil compte comme auparavant 54 membres.



EBOULEMENT

Un gros éboulement s'est produit dans la vallée de la Lizerne, dans le Valais central. La coulée de boue et de terre a coupé la route conduisant aux Mayens de Montelon et arraché la conduite d'eau potable alimentant les localités d'Ardon, Vetroz et Conthey.



L'EXPORTATION HORLOGERE DURANT LE PREMIER TRIMESTRE 1956

Suivant l'évolution générale du commerce extérieur de la Suisse, les exportations horlogères ont enregistré une heureuse extension au cours du premier trimestre de 1956.

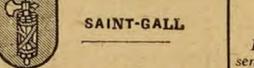
durant le premier trimestre, 101,4 millions, dépassant de 21,8 % ceux enregistrés durant le même trimestre de 1955. Aux Etats-Unis même, les livraisons suisses ont augmenté de 13,8 millions comparativement à celles des trois premiers mois de 1955.

L'AFFAIRE DES PIECES D'OR - UN POURVOI EN CASSATION

Le ministère public fédéral vient de déposer un pourvoi en cassation contre le jugement de la Cour d'assises neuchâteloise du 24 avril dernier, libérant MM. E. Debbas, Paul Kramer, C. Zbinden et J. P. Chappuis, impliqués, on s'en souvient, dans la retentissante affaire des pièces d'or séduites. C'est la Cour de cassation pénale neuchâteloise qui devra se prononcer.

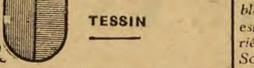
DES PRETS AUX VICTIMES DU GEL

Le Gouvernement neuchâtelois envisage d'accorder des prêts aux maraichers, pépiniéristes, viticulteurs et horticulteurs ayant subi les effets du gel de février dernier. Un crédit de 180.000 francs a été demandé à cet effet au Grand conseil. Ces prêts seraient d'une durée de trois ans et porteraient un intérêt réduit.



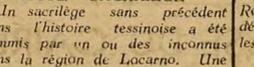
THEATRE MUNICIPAL DE SAINT-GALL

Le Théâtre municipal de St-Gall a clos sa saison 1954/55 par un déficit de 47.342 francs. 364 représentations ont été données. On a joué 158 fois des oeuvres dramatiques, 39 fois des opéras et 127 fois des opérettes.



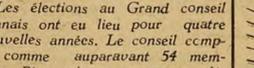
LE FESTIVAL CINEMATOGRAPHIQUE DE LOCARNO RENOUEVE EN 1957

Le comité d'organisation du festival de Locarno, à la suite du conflit en cours entre les loueurs de films suisses et les producteurs d'Italie, de France et d'Allemagne a décidé de renoncer à l'organisation du festival de cette année, mais a posé sa candidature pour 1957.



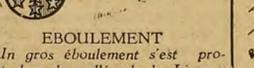
ACTE SACRILEGE

Un sacrilège sans précédent dans l'histoire tessinoise a été commis par un ou des inconnus dans la région de Locarno. Une petite statue de la Madone de Lourdes, qui se trouvait sur un rocher près de Fregra, a été déboulonnée et jetée dans le ravin.



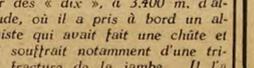
ELECTIONS AU GRAND CONSEIL URANAIS

Les élections au Grand conseil uranais ont eu lieu pour quatre nouvelles années. Le conseil compte comme auparavant 54 membres.



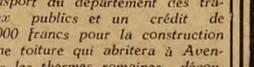
EBOULEMENT

Un gros éboulement s'est produit dans la vallée de la Lizerne, dans le Valais central. La coulée de boue et de terre a coupé la route conduisant aux Mayens de Montelon et arraché la conduite d'eau potable alimentant les localités d'Ardon, Vetroz et Conthey.



NOUVEL EXPLOIT DU PILOTE GEIGER

Le pilote Geiger, de l'aérodrome de Sion, s'est rendu sur le glacier de « die », à 3.400 m. d'altitude, où il a pris à bord un alpiniste qui avait fait une chute et qui souffrait notamment d'une triple fracture de la jambe.



GRAND CONSEIL VAUDOIS

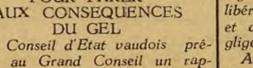
Le Grand conseil vaudois a voté un crédit de 70.000 francs pour la réorganisation des moyens de transport du département des travaux publics et un crédit de 74.000 francs pour la construction d'une toiture qui abritera à Avenches les thermes romains découvertes en 1955.

tion de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat qui permet l'organisation d'un service de l'enfance. Ce service sera regroupé et confié au département de l'intérieur.

Le conseil a entendu des interpellations relatives à l'exposition nationale de 1964, à l'amélioration des rentes de l'assurance vieillesse, aux prix indicatifs des vins de 1955, à l'encapement rouge, à la vente de produits et d'objets manufacturés par des invalides et une interpellation sur les graviers afin qu'elles ne dépendent pas des sites.

Le Grand conseil vaudois a décidé de prendre à sa charge les frais d'instruction primaire des enfants déficients placés dans des établissements spécialisés. Il a voté une somme de 89.000 francs pour la construction et l'aménagement d'un pavillon pour le laboratoire d'hygiène de l'Université de Lausanne, et un crédit de 107.000 francs pour des installations téléphoniques dans des immeubles que les départements de l'intérieur et de l'agriculture et de l'industrie et du commerce occupent dès le mois de mars 1957.

Le Conseil d'Etat vaudois présente au Grand Conseil un rapport sur les dégâts causés par le gel de février dernier et sur les mesures à prendre pour parer à ses conséquences.



GRAND CONSEIL ZURICHOIS

Le Grand conseil zurichois a approuvé par 135 voix contre zéro, la loi portant fixation des traitements des pasteurs et du corps enseignant primaire. Un crédit de 220.000 francs a été en suite accordé pour la correction du Bolsterbach, dans la commune de Zell.

Le Conseil d'Etat a proposé l'ouverture d'un crédit de 994.000 francs pour la participation du canton de Zurich au capital-actions de la Suisseair, porté de 14 à 42 millions de francs. Le Conseil a décidé d'approuver la proposition du gouvernement.

Le Conseil d'Etat a accepté pour examen une motion socialiste sur la participation du canton à l'agrandissement et à l'exploitation d'un établissement thermal à Zurschach ainsi qu'à une motion démocrate portant révision de la loi d'impôt.

Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient Dir. resp.: M. Maurice Fiechter

BIERE STELLA logo with a star and Arabic text.

Caledonian Insurance Company, HEAD OFFICE: ED INBURGH, SCOTLAND. FOUNDED 1805. All classes of insurance transacted.

MIEL PUR ABADIEH REINHART El Hawaber Dakalieh S'adresser à: REINHART & Co. 6, rue Adib ALEXANDRIE

ELECTRICITE LUIGI MASCHIO 13, Rue Sélim Kaptan Téléphone 27872 ALEXANDRIE - Egypte

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
15, rue de la Poste

VENDRE 1er JUIN

7 h. p.m. — Concert spirituel offert par les élèves de Mme L. Dalimis.

ENTREE GRATUITE

DIMANCHE 3 JUIN

9 h. 45. — Culte en langue allemande.
9 h. 45. — Ecole du Dimanche.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

39, Avenue Fouad 1er.

DIMANCHE 3 JUIN

9 h. — Ecole du Dimanche
10 h. — Culte

DONATIONS

En mémoire du regretté Ministre de Suisse

M. ANDRE BOISSIER

En faveur de l'Ecole Suisse du Caire.
M. et Mme A. Bless Le Caire 500

En faveur du Cimetière Suisse du Caire.
Dr et Mme M. Ruth 300
M. L. Oltramare 150

En mémoire du regretté Dr ERNEST HESS

En faveur de l'Ecole Suisse du Caire.
M. et Mme H. Halter 500
M. et Mme A. Bless Le Caire 500

En faveur de l'Ecole Primaire Suisse d'Alexandrie.
M. et Mme Hans Bless 200

PETITES ANNONCES

NURSE européenne, expérimentée, de préférence parlant français, demandée par famille anglaise à Zamaïek. Ecrire donnant références à « NURSE », B.P. 1609, Le Caire.

OCCASION
Juin, Juillet, Août à RAMLEH (Alexandrie)
OFFRONS séjour dans grand de villa, téléphone, domestiques payés, contre L.E. 25 par mois. Urgent. Ecrire au Journal Suisse.

QUE VOIR CE SOIR?

Cinéma

à Alexandrie

ALHAMBRA — Tél. 29054 — « House of bamboo » (Robert Ryan) — « How to be very very popular » (Betty Grable).

AMIR — Tél. 31332 — « The bottom of the bottle » (Van Johnson, Ruth Roman).

METRO — Tél. 22850 — « Guys and Dolls » (Marlon Brando, Jean Simmons).

MOHAMED ALY — Tél. 25106 — « Tempête sur le phare » (films grecs).

ODEON — Tél. 71865 — « Torch song » (Joan Crawford, Michael Wilding) — « Sabaka » (Boris Karloff).

RADIO — Tél. 30282 — « A bullet for Joey » (Edward G. Robinson, George Raft).

RIALTO — Tél. 24694 — « Illegal » (Edward G. Robinson, Nina Foch).

RIO — Tél. 29036 — « Cockleshell heroes » (Jose Ferrer, Trevor Howard).

ROYAL — Tél. 26329 — « Il bidone » (Broderick Crawford, Giulietta Masina).

STRAND — Tél. 22322 — « The rose tattoo » (Anna Magnani, Burt Lancaster).

AU CAIRE

CURE DE SOLITUDE

ETABLISSEMENT RECOMMANDE :

VILLA PAX

Embabeih

Isolement total assuré le samedi soir en particulier.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DEMANDE D'ADMISSION

M. René SCHMIED
Présenté par MM. J.L. DES MEULES et R. CHABLOZ.

Le Secrétaire.

SECTION SUISSE DE TIR DU CAIRE

Samedi 2 juin 1956 à 14 h.

TIR DE CLOTURE ESTIVALE

Tir en campagne

Eglise Evangélique du Caire

L'ASSEMBLEE GENERALE qui a dû être renvoyée faute de quorum aura lieu, quel que soit le nombre des présents le DIMANCHE 3 JUIN 1956 à l'issue du culte à 11 heures.

Vu l'importance de la question à discuter, le Conseil espère qu'un grand nombre de paroissiens y prendront part.

Le Conseil de l'Eglise.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

BOCCE

Championnat individuel
Coupe Challenge du Cercle

Ce Championnat est organisé pour les

10 et 17 JUIN

Une assiette et un gobelet en argent seront remis aux finalistes.

Les règlements et listes d'inscription sont affichés au Cercle.

ECOLE SUISSE DU CAIRE

Les parents des élèves et les amis de l'Ecole sont cordialement invités à venir à l'Ecole Suisse, rue Kerim El Dawla No. 2, pour la

JOURNEE DE VISITE

le lundi 11 Juin

Dès 9 heures : Exposition des travaux d'élèves.
A 9 h. 30 : séance de musique et de récitations offertes par les élèves.

La Directrice.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 3 JUIN 1956.

MENU

Goujon d'Ombrine au Citron

Jarret de Veau Fermière

Risotto à la Milanaise

Salade Saison

Bombe Frou-Frou

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille

seulement.

Tél. : 806785

LAURIERS

C'est avec un réel plaisir que nous avons appris que notre compatriote

M. JACQUES G. DESMEULES

vient d'être nommé Head of the French Department of the Victoria College.

Toutes nos félicitations pour cette promotion amplement méritée.

Réunion des Suisses d'Egypte rentrés au Pays

Les Suisses rentrés au pays se réunissent cette année pour la 35ème fois à Zurich le 10 Juin. Tous les compatriotes (dames et messieurs) en vacances ou de passage en Suisse sont cordialement invités à cette rencontre.

Prière de s'adresser à M. Rahm, untere Hestlbachstr. 12, Küssnacht/Zeh.

AUX AMITIES FRANÇAISES

54, Avenue Fouad 1er, Alexandrie

JEUDI 31 MAI, A 19 HEURES

SEANCE DE MUSIQUE ENREGISTREE

R. Wagner — « Tannhäuser », ouverture.

L'Orchestre Symphonique de Vienne, sous la direction de Rudolf Moralt.

Fr. Liszt — Les Préludes (d'après Lamartine), poème symphonique No. 3.

L'Orchestre de la Résidence de la Haye, sous la direction de Willem Van Otterloo.

M. Moussorgsky - M. Ravel, Tableaux d'une Exposition.

L'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, sous la direction de Antal Dorati.

1. — Gnomus.

2. — Il vecchio castello.

3. — Tulleries.

4. — Bydlo.

5. — Ballet des poussins dans leur coque.

6. — Samuel Goldenberg et Schmuyle.

7. — Le Marché de Limoges.

8. — Catacombes.

9. — La Cabane sur pattes de poule.

10. — La Grande Porte de Kiev.

Disques et appareils gracieusement fournis par la Société Philips Orient S.A.

SECTION SUISSE DE TIR DU CAIRE

Championnats d'Egypte de Tir au Fusil Militaire

A l'instar de chaque année, les Championnats d'Egypte de Tir au fusil militaire se sont déroulés au Club de Chasse à Dokki et ont mis en présence, le 7 avril 1956, de nombreux tireurs appartenant à l'Armée Egyptienne, à la Garde Nationale, à la Marine, au Collège de Police, au Club de Chasse et à nos Sections Suisses.

Hors d'entraînement, la Section d'Alexandrie s'est abstenue d'y prendre part, mais son Chef de Tir, M. Roger Eiche, Champion d'Egypte 1955, y participait afin de défendre son titre.

Faiblement représentée, notre Section ne disputa le titre qu'aux épreuves de tir couché avec de très faibles chances vu l'éblouissante forme de ses concurrents, aussi bien que leur assiduité et

leur enthousiasme à pratiquer un sport où ils sont arrivés à exceller. Le Youzbachi Ahmed Hamdi de l'Armée Egyptienne remporta le titre avec le résultat de 177 points suivi de M. Selim Rachid du Club de Chasse avec 174 points et M. Mourad Fahim de la Garde Nationale avec 171 points.

En ce qui concerne notre Section, le classement fut honorable. Sur 42 concurrents :

M. A. Gmür se classe 6ème avec 166 points.

M. E. Hausermann se classe 7ème avec 164 points.

M. L. Schatz se classe 8ème avec 163 points.

M. G. Landolt se classe 11ème avec 159 points.

M. Roger Eiche s'est classé 13ème avec 156 points.

A ALEXANDRIE

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE

Vendredi 1er Juin à 7 h. p.m.

CONCERT SACRE

DONNE PAR QUELQUES ELEVES DE Mme DALEMIS

(Entrée libre)

PROGRAMME

- | | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|---------|
| 1) KREBS: «OUR FATHER» | Mr. Serge di Pietro, | Tenor |
| 2) SCHUBERT: «AVE MARIA» | Miss Mathilde Antoun, | Soprano |
| 3) MOZART: «AVE VERUM» | Mr. Dim. Stavridis, | Baryt. |
| 4) MENDESSOHN: Orat. St. Paul | | |
| «BUT THE LORD» | Miss Winifred Patterson, | Alt. |
| 5) BACH: «GOTTES ZEIT» | | |
| GABRIEL BOULAD: «AVE MARIA» | Mr. Leo Jacobian, | Bass |
| 6) HAYDN: Orat. Creation | | |
| «WITH VERDURE CLAD» | Mrs. Janine Beach, | Soprano |
| 7) BEETHOVEN: «BITTEN» | Mr. Brion Porter, | Bass. |
| ENTRACTE | | |
| 8) MENDELSSOHN: Orat. Elias | Mr. Serge de Pietro, | Tenor |
| 9) RUBINSTEIN «ALLER BERGE» | Mr. Beach) DUO
Mr. Jacobian) | |
| 10) MENDELSSOHN: Orat. Paulus | | |
| «JERUSALEM» | Miss Mathilde Antoun, | Soprano |
| 11) HUMMEL: «HALLELUJAH» | Mr. Dim Stavridis, | Baryt. |
| 12) BACH: «AEOLUS THU» | Miss Patterson, | alt. |
| 13) HAENDEL: «ARIOSO» | Mr. L. Jacobian, | Bass |
| 14) HAYDN: Creation | Mrs. Beach) DUO
Mr. Porter) | |
| 15) MOZART: Alma Redemptoire Mater | Mr. Porter, | Bass |
| 16) MOZART: «HALLELUJAH» | Mrs. Beach, | Soprano |

Accompagnement: Mlle Sylvia Kutchukian.

SECTION SUISSE DE TIR D'ALEXANDRIE

Lundi 11 Juin à 8 h. 30 p.m.

Assemblée Générale Annuelle

au CERCLE SUISSE de Chatby

Ordre du jour :

- 1.) Lecture et procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 13 juin 1955;
- 2.) Admissions — Démissions;
- 3.) Rapport du Comité;
- 4.) Rapport du Chef de Tir;
- 5.) Rapport du Trésorier;
- 6.) Rapport des Censeurs;
- 7.) Election du Comité pour 1956;
- 8.) Election des Censeurs;
- 9.) Divers.

Les Radicaux et les problèmes nationaux actuels

(Suite de la page 1)

ment des transports aériens). Pour répartir la charge fiscale il conviendra de tenir compte et de la structure sociale de la population et des capacités de l'économie.

Le comité directeur suit avec intérêt les progrès des travaux de la Commission fédérale de planification routière. Les propositions formulées par celle-ci, ainsi que l'initiative pour la construction de routes récemment lancée, donneront aux Chambres fédérales l'occasion de décider de la réorganisation de notre réseau routier, de manière à l'adapter, aux exigences de la circulation actuelle. Pour réaliser et financer ce plan, il convient de ne pas négliger la structure fédéraliste de notre pays. Le Conseil fédéral ayant présenté simultanément les projets d'une loi sur le nouveau réseau routier et d'une nouvelle loi sur les chemins de fer, aux Chambres fédérales, le comité directeur rappelle avec insistance la nécessité d'une solution équilibrée du problème de la coordination des transports, telle qu'elle est exposée dans le rapport de la commission d'experts du 30 avril 1954. Le parti radical-démocratique de Suisse est partisan d'une politique active des transports, qui tienne compte à la fois des intérêts actuels de la circulation routière motorisée et de l'importance des chemins de fer qui aux termes du message du Conseil fédéral présentant la nouvelle loi sur les chemins de fer, constituent toujours le moyen le plus important sur le transport de personnes et de marchandises de toute sorte et doivent répondre aux exigences croissantes de l'économie nationale et de notre défense militaire. Quant à notre politique active des transports par delà nos frontières, le comité directeur, salue les efforts faits par la Suisse pour augmenter et moderniser son parc d'avions et pour étendre son réseau.

Le comité directeur se connaît les grandes prestations sociales de notre économie, rendues possibles surtout par l'es-

sor de notre pays. Celle-ci, en l'état actuel de notre politique sociale, est en situation de favoriser tout spécialement l'essor social. Il invite donc l'économie à étendre encore les institutions sociales et à combler les lacunes qu'elles présentent.

Quant à la politique sociale de l'Etat, le comité directeur pour ses efforts pour la révision de l'Assurance-vieillesse et pour l'introduction d'une assurance-invalidité, appuyées sur les principes constitutionnels selon lesquels l'effort doit porter vers la possibilité de réintégrer les invalides dans le processus économique. En outre, le comité directeur, se prononce pour une large révision de l'Assurance-maternité, dans le sens des déclarations qu'il a faites jusqu'ici.

L'augmentation et l'élargissement des tâches assumées par la Confédération entraîne une intervention toujours plus marquée de l'Etat dans la vie privée des citoyens. Une extension des tribunaux administratifs est donc inévitable, pour limiter la puissance de l'administration et assurer la protection des citoyens. Une forme d'Etat qui s'appuie en toute circonstance sur le droit doit veiller, tout particulièrement à ce que le respect de cet Etat soit renforcé partout où il est nécessaire. Le parti radical-démocratique de Suisse demande donc avec insistance la création d'une juridiction administrative, adaptée aux exigences de notre époque.



MACDONALD'S MINERAL WATERS
8, Sharia Kattouli, Tel. 2270, CAIRO.
26, Fouad 1st Street, Alexandria

OPTALIDON

Antinévralgique

en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient



CREDIT IMMOBILIER SUISSE-EGYPTIEN

Société Anonyme

Services spéciaux pour la gérance de vos biens et la représentation de vos intérêts

GENEVE LE CAIRE
16, Rue de Hollande 8, Rue Talaat Harb Pacha



SPIRO SPATHIS

Manufacturer of Mineral Waters

HIGH CLASS PRODUCTIONS

8, Sharia Khallq El Khûr (Emad El Din) — CAIRO
Téléphone 51038 R.C. Cairo 4925

ENTREPRISE GENERALE DE MATERIEL ELECTRIQUE ET MECANIQUE

BUREAU ET ATELIERS ELECTRO-TECHNIQUES

MATERIEL ELECTRIQUE FOURNITURES et INSTALLATIONS

Lampes et Plafonniers Fluorescents
Réfrigérateurs — Moteurs — Aspirateurs
Ventilateurs — Chauffe-Bains
Appareils Electro - Ménagers
Fils et Câbles Armés et Isolés
Tous genres de Matériel Electrique Etc...

ALEXANDRIE LE CAIRE
3 — 5, Place Ismail 6, Rue Towlick
Tél. 32920-32928-32929 (groupés) Tél. 53151

Winterthur ACCIDENTS

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur
Entreprise d'Assurances privée régie en Egypte par la Loi No. 156 de 1950
Enregistrée s. b. No. 17, Arrêté Ministériel No. 84 de 1952, daté Le Caire, 10.9.52

Assurance individuelle contre les accidents,
Assurance voyages et aviation,
Assurance ouvrière,
Assurance responsabilité civile,
Assurance contre le vol.

Agents Généraux pour l'Egypte:
REINHART & Co.

Alexandrie: 4, rue Adib, Tél. 30186, R.C. 483
Agenceau Caire: 41, rue Chérif Pacha, Tél. 44644, R.C. 10332

LES 450 ANS DE LA GARDE SUISSE

SUR LE MUR SE VOIENT ENCORE LES TRACES DES ARQUEBUSADES DES LANSQUENETS

Il est presque certain que la Garde Suisse du Pape, qui a célébré le 6 mai ses 450 ans d'existence, est le corps mil-

litaire le plus ancien qui soit : Elle a choisi comme date officielle de sa création le 21 janvier 1506, quand le premier bataillon, sous les ordres du capitaine Gaspard Von Sillnen, entra à Rome par la Porte du Peuple et se rendit directement à la Place St. Pierre, pour être passé en revue par le Pape Jules II.

Quatre épées symboliques Ce pape ligurien, qui en voulait aussi aux Français parce qu'ils occupaient Gènes, tint parole. Et la Suisse eut alors, en la personne de l'évêque Schinner, le seul cardinal de son histoire, et les Confédérés le titre de « Défenseurs libéraux ecclésiastiques ». Et c'est pour cela, que même aujourd'hui durant les grandes processions, quatre sergents de la Garde Suisse portent, aux quatre coins de la chaîne du Pape quatre lourdes épées aux lames festonnées; elles rappellent le souvenir des quatre Cantons d'Uri, Schwyz, Unterwald et Lucerne, qui méritèrent le titre de défenseurs de l'Eglise durant le pontificat de Jules II.

Le terrible 6 mai Pour l'histoire de la Garde Suisse, il est pourtant, bien plus important d'expliquer pourquoi les nouveaux miliciens prêtent serment le 6 mai et pourquoi c'est à cette date qu'a été célébré cette année le quatre cent cinquantième anniversaire de ce corps d'armée. Le 6 mai est une des dates les plus douloureuses de l'histoire de Rome, parce qu'elle est celle du sac de la ville par les luthériens de Fürstenberg et les espagnols du Comte de Bourbon en 1526, mais c'est en même temps la date la plus glorieuse pour la Garde Suisse parce qu'elle put donner, en cette occasion, la preuve la plus tangible de sa valeur et de sa fidélité, et qu'elle permit, en se sacrifiant, à Clément VII de se réfugier au Castel Sant'Angelo.

Les moururent tous en combattant La brume, rare à Rome, même en hiver, couvrit pourtant la ville, ce 6 mai là, sur la rive droite du Tibre, et permit aux assaillants, déjà repoussés deux fois, de réussir la troisième tentative, et d'escalader les murs du côté de Saint-Esprit. La Garde de corps entra dans la mêlée quand, dans les rues, se livrèrent, avec la force du désespoir, les derniers sursauts de la résistance. La lutte se déroula spécialement au flanc gauche de la Basilique, où se trouvait alors l'obélisque, devant le temple et dans la cour. Tous les Suisses moururent en combattant, du Commandant Gaspard Roust au dernier garde (ne furent sauvés que la patrouille qui à ce moment était de garde auprès du Pape) mais ils tuèrent huit cents lansquenets et espagnols qui s'avancèrent, avides de rapine, vers la basilique et le palais papal, et ce fut grâce à eux que Clément VII réussit à ne pas tomber entre leurs mains.

Depuis quatre siècles est resté intact, c'est-à-dire le corridor aérien qui réunissait le palais du Pape au Castel Sant'Angelo, et cela permet encore de façon parfaite, et conquis par le problème de l'unité, il le transforma s'inspirant de quelques reliques qui avaient été conservées en Suisse, surtout dans les familles des anciens commandants et sur divers témoignages graphiques, y compris les fresques de Raphael. Ce fut lui qui remit en honneur le morion et réédifia la hallebarde pour le service de garde diurne, pour la garde nocturne des Suisses.

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Le message du Conseil fédéral concernant l'application d'un contrôle réduit des prix...

Nos montres et les Etats-Unis

Une voix hostile au protectionnisme américain

Les racines du protectionnisme américain se trouvent dans les régions industrielles du nord des Etats-Unis. Les Etats à prépondérance agricole du sud se montrent beaucoup plus libéraux en matière commerciale. Mais cette situation s'est quelque peu modifiée ces dernières années.

L'horlogerie suisse fait paraître actuellement des annonces couvrant tout un page dans divers journaux des villes du sud et plus spécialement dans les régions productrices et exportatrices de coton. On y voit trois balles de coton avec la légende « Grown in U.S.A. » (produit aux Etats-Unis). L'annonce relève que ces balles sont envoyées en Suisse et met en évidence quelques chiffres éloquentes relatifs aux relations commerciales entre les deux pays.

Une interview de l'avocat de la Fédération horlogère

La Fédération Suisse des Associations de fabricants d'Horlogerie (FH) a remis sa réponse au sujet du procès anti-trust dans lequel le département de la justice l'accuse, ainsi que certaines maisons américaines, de restreindre le commerce des machines horlogères spécifiquement suisses.

Dans une interview avec le représentant de l'Agence télégraphique suisse à New-York, l'avocat de la FH, Me. Robert Perret, déclare que la FH non seulement rejette ces accusations, mais explique dans sa réponse que celles-ci ne sont pas fondées et que le département de justice américain s'est apparemment basé sur des informations fallacieuses et sur des faits inexistantes. Selon Me. Robert Perret, les autorités américaines n'avaient sans doute pas compris que c'est la Confédération suisse elle-même, dans l'exercice de la souveraineté, et non pas l'industrie privée suisse, qui interdit l'exportation de machines horlogères spécifiquement suisses à l'exception de celles qui sont mises au bénéfice d'une licence d'exportation par le directeur général des douanes. Ces mesures ont été adoptées par l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral pour conserver à l'industrie horlogère suisse quelques types de machines horlogères, dont la création est le résultat de longues et intensives recherches en Suisse et qui sont considérées comme une partie du patrimoine national. Dans sa plainte, le département de justice américain a soutenu que la FH avait participé à la constitution de Machor S.A. afin d'empêcher la vente ou la location de machines horlogères à des fabricants d'horlogerie aux Etats-Unis. En revanche, la FH explique dans sa réponse que Machor S.A. au contraire a été organisée pour un but précis: rendre possible la location de ces machines hors de Suisse, et entre autres aux Etats-Unis, car ces baux auraient sans cela été interdits par la loi suisse. Toujours selon la réponse de la FH, Machor S.A. n'a jamais rien eu à voir avec les ventes de machines. Finalement, la FH nie également avoir jamais contrôlé l'emploi de ces machines horlogères spécifiquement suisses aux Etats-Unis ou de s'être chargée de la surveillance, comme le soutient le département de justice. En réalité, la FH ne s'en est jamais occupé.

La protection des civils, un article constitutionnel

Le conseil fédéral a publié son message à l'Assemblée fédérale à l'appui d'un projet d'arrêté insérant dans la constitution un article 22 bis sur la protection des civils. Le projet du nouvel article constitutionnel a la teneur suivante: « La législation sur la protection des civils est du domaine de la Confédération. Cette protection embrasse les mesures civiles à prendre pour protéger et secourir la population et protéger ses biens, sous la forme de dispositions propres à prévenir ou à atténuer les conséquences de faits de guerre. Les organismes de la protection des civils peuvent aussi être appelés à participer aux premiers secours en cas de catastrophes. La Confédération prend ces mesures, après avoir entendu les cantons, qui sont chargés de les exécuter sous sa haute surveillance. La loi fixe les subsides que la Confédération verse pour les frais d'exécution des mesures obligatoires. Elle peut aussi prévoir des subsides pour les dépenses résultant de mesures volontaires. L'obligation du service de protection ne peut être établie que sous forme d'une loi ou d'un arrêté pour lequel le vote du peuple peut être demandé. On peut aussi admettre que



Prochains départs d'Alexandrie pour: NAPLES MARSEILLE GENES BEYROUTH s/s "Nefertiti" à 4 heures p.m. 8 Juin - 22 Juin 6 Juillet - 20 Juillet et 3 Août, etc. NEW-YORK (via Beyrouth, Naples, Marseille, Gènes). s/s "Mohamed Aly el Kébir" 2 Juin 1956 BEYROUTH s/s "Mohamed Aly el Kébir" 2 Juin 1956 ROTTERDAM ANVERS HAMBURG BREME s/s "Elkahira" 31 Mai SUEZ DJEDDAH PORT SUDAN Services réguliers par les s/s "Tair" "Talodi" "Fouadiéh" Pour tous renseignements, s'adresser à ALEXANDRIE... Administration: 1, Rue Moutouche Pacha, Téléphone 21423. Bureaux des Passages, 1, Rue Fouad Téléphone 20824. LE CAIRE... 26, Sh. Chérif (Immeuble "Immobilis"). - Téléphone 46322. SUEZ... "Khedivial Mail Line", - Téléphone 3981. PORT-SAID... "The English Coaling Co. Ltd." - Tel. 3333 ET AUX PRINCIPALES AGENCES DE VOYAGES (R. C. A. 18708).

VOYAGES Pour vos voyages en ALLEMAGNE, en ANGLETERRE, en AUTRICHE, en BELGIQUE, en CHYPRE, en DANEMARK, en ESPAGNE, en FINLANDE, en FRANCE, en GRECE, en HOLLANDE, en ITALIE, en LIBAN, en NORVEGE, en SUEDE, en SUISSE, en SYRIE, en TURQUIE, etc. nous mettons à votre disposition nos LETTRES DE CREDIT BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE VENTE DE BILLETS DE BANQUE ETRANGERS EMISSION DE TRAVELLER'S CHECKS R. C. C. 39 R. C. A. 692

IONIAN BANK LIMITED FONDEE EN 1839 CAPITAL AUTORISE £ 1.000.000 CAPITAL SOUSCRIT £ 600.000 FONDS DE RESERVE £ 400.000 DIRECTION CENTRALE EN EGYPTE: ALEXANDRIE - 7, Rue Adib R.C. 374 SUCCURSALE AU CAIRE: 106, Rue Mohamed Bey Farid. - R.C. 75951 AGENCES EN EGYPTE: BENI-SOUFF, DAMANHOUR, FAYOUM, MANSOURAH, TANTAH, ZAGAZIG LONDRES - GRECE - CHYPRE

BANQUE NATIONALE DE GRECE ET D'ATHENES S.A.

AVIS INTERESSANT Ces spécialités viennent d'arriver: Potages et Bouillons KNORR Confitures et Conserves div. LENZBOURG Fromage Crème de Gruyère «TIGRE» ...mais en quantités limitées Mesdames... ne tardez pas pour vous approvisionner LINDI & Co. Agents Généraux pour l'Egypte